CONDITIONS DU JOURNAL

L'ABONNEMENT EST PAYABLE D'AVANCE

Edition quotidienne (par an) $4.00
Edition hebdomadaire " 1.00

annonces sont insérées aux taux suivants :

Par ligne 1ère insertion	0	10
" Chaque insertion subséquente	0	05
" Trois insertions par semaine	0	06
" Deux " " "	0	07
" Une " " "	0	08

Conditions spéciales pour annonces à longs termes

Réclames : 10 centins par ligne chaque insertion

MARDI 25 JUIN 1889

ECHOS DU JOUR

Sir Hercules Robinson, Gouverneur de la colonie britannique du Cap de Bonne Espérance, vient de donner sa démission, et elle a été acceptée aussitôt.

Il paraît que là-bas, à la fin méridionale de l'Afrique, comme ici à l'extrémité septentrionale de l'Amérique, il y a des rêveurs qui parlent de Fédération Impériale. D'autres colons sont républicains ; mais Sir Hercules donne sa préférence à un troisième parti qui veut l'expansion coloniale avec l'aide impériale. En d'autres termes, cet homme d'Etat, imitant l'exemple du gouvernement conservateur du Canada, propose d'unir toutes les possessions britanniques de l'Afrique méridionale en une vaste confédération, sous le drapeau anglais.

" Quant à l'impérialisme, dit Sir Hercule, c'est un facteur au déclin puisqu'il n'y a plus de place permanente, dans l'avenir de l'Afrique méridionale, pour l'exercice du gouvernement impérial sur une grande échelle." Nous Canadiens, nous ne saurions refuser notre sympathie à un fonctionnaire anglais qui, à l'intelligence de voir les choses telles qu'elles sont, joint la franchise d'exprimer fièrement son opinion.

Ce pays lointain ressemble au nôtre sous plus d'un rapport. Là-bas comme ici, s'agitent des colons qui ont été arrachés à leur mère-patrie pour vivre à l'ombre du drapeau britannique.

En Afrique, plus encore qu'au Canada, il a des tribus sauvages à christianiser.

Au Cap comme en Amérique, on trouve des républiques qui sont voisines de la colonie et qui ont avec elle de nombreuses relations commerciales.

La différence entre ces deux extrémités continentales, c'est que les *boërs* du Cap, descendants des premiers colons hollandais, sont protestants comme les Anglais, tandis que les Canadiens-français sont attachés au catholicisme. Mais les boërs ont leur langue néerlandaise à laquelle ils tiennent avec la même passion que nous avons pour le français.

Il y a encore cette différence que les sauvages de là-bas sont des Peaux Noires au lieu d'être des Peaux Rouges, et que les Caffres et les Zoulous sont autrement nombreux et belliqueux que nos propres Indiens.

Enfin, il est bon de dire que les républiques du Transvaal et de l'Orange, voisines du Cap, sont habitées par des peuples d'origine hollandaise comme les *boers* de cette colonie ; tandis qu'ici ce sont les Anglais qui aiment à se dire les cousins des républicains nos voisins.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si les boers du Cap, dont les députés sont en majorité à leur parlement, comme les Canadiens-français le sont à la législature de Québec, se sont constitués en un troisième parti, sous le nom d'*Afrikaner Bond*. Leurs aspirations tendent à fonder une grande nationalité indépendante, sous le nom d'Etats-Unis d'Afrique, dans laquelle seraient englobées les deux républiques boërs que nous venons de nommer.

Il va sans dire que peu à peu la langue hollandaise remplacerait l'anglais dans cette confédération, et qu'avec une pareille perspective, ni Sir Hercules, ni les autres anglais ne sont favorables à ce parti.

D'un autre côté, les plans de Sir Hercules ne sont pas vus non plus d'un bon œil par le Gouvernement Impérial. C'est pourquoi, se trouvant dans une fausse position, ce fonctionnaire a offert sa démission qui, avons-nous dit déjà, a été acceptée avec empressement.

Quoiqu'il en soit, avec des Français au Canada qui ne veulent pas s'angliffier, et des Hollandais au Cap qui veulent rester ce qu'ils sont, cette pauvre Fédération Impériale fait, on l'avouera, assez triste visage. C'est ce que Sir Hercules a compris là-bas, aussi bien que lord Stanley ici.

L'*Evening Journal* d'Ottawa racontait, vendredi, qu'on s'attendait à des scènes de désordre à La Salette, dans le comté de Norfork-Nord, quand M. Charlton, un des représentants qui ont voté contre la loi des Jésuites, était allé expliquer son vote à une foule composée en majorité de catholiques :

" Grand nombre de personnes, ajoutait notre confrère, craignaient que M. Charlton ne fût maltraité ; mais l'assemblée ne cessa point d'être tranquille et attentive, bien qu'elle fût composée en grande partie de catholiques."

Cette modération, ce sentiment de tolérance, ce respect de la liberté de la parole dont ont fait preuve ce jour-là les catholiques de La Sallette, nous rappellent que lorsque M. Dickinson, qui est favorable à la loi des Jésuites, a voulu parler sur le même sujet dans le comté de Carleton, les protestants lui ont coupé la parole par leurs cris et leurs insultes, et qu'il a été obligé de se retirer sans avoir prononcé son discours.

Mettre ces deux assemblées en parallèle, n'est-ce pas répondre à ceux qui demandent dans quel camp religieux on entend le mieux la liberté de discussion ?

Le grffier d'Ottawa a fait mettre sur sa porte un avis en quatre langues,—en français, en anglais, en allemand et en gaëlique, —pour informer le public que c'est à son bureau qu'il faut aller se procurer les permis de chiens.

Veut-on savoir comment on traduit en gaëlique : " Payez la taxe pour les chiens ici."

" Reagh ihr son shon ant agh shough."

Voilà pourtant la langue qui se parle en Ecosse, dans le pays de Galles et dans une bonne partie de l'Irlande ! sans que les Anglais en aient la digestion troublée.

Mais au Canada, où le pays est pourtant assez vaste pour qu'on n'ait pas besoin de se serrer les coudes comme dans la Grande Bretagne, si un rédacteur de la *Mail* entend le plus petit bout de causerie française, à 300 milles Toronto, il tombe en défaillance.

L'*Electeur* s'énorgueillit des éloges que MM. Hopkins et Victor Bélanger, rédacteurs du *Courrier*, journal canadien-français de Worcester, dans le Massachusetts, ont fait de M. Mercier en parlant de repatriement et de colonisation. Ces deux Américo-Canadiens ont leur réputation à sauvegarder. Ils ne voudraient pas, sans doute, la compromettre en disant que la cause du repatriement des Canadiens-français des Etats-Unis, et celle de la colonisation de la province ont fort avancé, depuis deux ans que M. Mercier est au timon des affaires.

Combien de familles canadiennes-françaises le gouvernement de Québec a-t-il repatrié depuis 1887 ? Où en est la colonisation des régions du Nord, que M. Labelle savait si bien faire avancer quand il n'avait pas à compter avec MM. Mercier et Rhodes ? Si le *Courrier* de Worcester voulait nous l'apprendre, il nous réjouirait grandement.

Dans tous les cas, ce que ce journal ne pourrait pas dire, sans trahir les principes dont tout Américain se fait gloire, c'est qu'il approuve M. Mercier d'avoir inséré sa correspondance avec le cardinal Siméoni, dans le texte de la loi du 8 août.

Le bruit court de nouveau que la Reine est sur le point d'accorder des distinctions honorifiques à quelques Canadiens. Cette fois, les faiseurs de nouvelles annoncent la chose comme positive. Ce serait le 1er du mois prochain que MM. J. A. Chapleau, O. Mowat, L. R. Masson et J. Robinson recevraient ces marques de distinction de leur souveraine.

On trouvera, à notre première page, un article emprunté à l'*Interprète*, sur la première messe qui a été célébrée à St. Victor d'Alfred par un enfant de la paroisse, le Rév. Père Portelance, de la société des Oblats.

Le silence de M. Langelier

Jette tes filets en silence.
Pêcheur, parle bas.
Le roi des mers ne t'échappera pas. (*bis.*)
Pêcheur, parle bas. (*bis.*)
(Opéra de *la Muette de Po tici.*)

La *Patrie* a qualifié de crétins une certaine catégorie de Canadiens qu'on trouve dans les rangs des mercièristes.

On dirait que l'*Electeur* n'écrit que pour ces gens là. Tout ce qu'il dit, en effet, a un certain air de charlatanisme qui est une vraie insulte à l'intelligence du public.

Un exemple entre mille :

Un jour, M. Mercier dut dire à son ami M. Langelier. Je voudrais vous mettre du foin dans les bottes. Le Manitoba soutient contre la Cie. du chemin de fer du Pacifique un procès qui va se vider devant la Cour Suprême. Allez faire un tour à Ottawa et cela me fournira l'occasion de vous compter $3,000.

Vendredi dernier, l'*Electeur* a entrepris de justifier cette dépense. C'était difficile, nous l'avouons ; mais enfin on aurait pu dire que, lorsque deux armées sont en présence, les nations neutres envoient des généraux sur le champ de bataille, pour y prendre des leçons de stratégie. Au même titre M. Langelier serait venu à Ottawa.

Cela dit, il fallait se hâter de tirer la ficelle pour passer à un autre tableau " Glissez ; mais n'appuyez pas "

Mais l'*Electeur* n'a pas cette sobriété. Il aime à appuyer sur la chanterelle. Il a donc servi au public une colonne et demie pour prouver que M. Langelier aurait dû toucher, non pas $3000 ; mais 250,000. De sorte qui si les 7 Provinces de la Puissance, aussi intéressées que Québec à ce procès, avaient envoyé chacune son avocat, ces sept messieurs auraient dû toucher la jolie somme de $1,750,000 en honoraires !

Niera-t-on, demande notre confrère, l'importance de la cause ? - Non, assurément ; seulement Québec n'avait rien à faire avec cette cause, pas plus qu'Ontario, qui ne s'est pas fait représenter, lui.

Si chaque fois qu'une province a un procès avec une compagnie, toutes les autres devaient y prendre part, les trésors du pays ne suffiraient pas pour payer les honoraires des avocats.

Mais, dira l'*Electeur*, Québec peut avoir demain un procès semblable. Très bien ; il n'était pas besoin de la présence d'un avocat au procès précédent, pour savoir quel a été l'arrêt di la Cour Suprême ; un journal d'un sou l'aurait appris aussi bien à M. Mercier.

L'excuse de l'*Electeur* ne rappelle-t-elle pas celle de Mistress Toodle, quand elle acheta, à la vente d'un vieux mobilier, une plaque de porte sur laquelle était gravé le nom de Thompson ? " Elle ne nous servira à rien pour le présent, dit-elle à son mari qui trouvait la dépense inutile. Mais enfin, il n'est pas impossible que nous ayons un jour une petite fille, et si, quand elle sera grande, elle allait épouser un homme qui se nommerait Thompson, ne serait-ce pas bien commode d'avoir cette plaque toute prête dans la maison !" M. Mercier, digne imitateur de cette prévoyante ménagère, a envoyé M. Langelier à Ottawa, en prévision d'un procès que peut-être un jour la compagnie du chemin du Pacifique fera à la province de Québec !

" Il s'agissait, ajoute l'*Electeur*, de défendre la législation provinciale sur les chemins de fer." Oui-dà ! comment M. Langelier s'y est il pris pour défendre cette législation ? Il n'était engagé à plaider pour aucune des deux parties en présence, et son rôle s'est borné à celui de simple spectateur.

Aussi, lorsque notre confrère nous dit : " Ou M. Langelier avait droit à une rétribution, ou il n'y avait pas de droit," n'allons-nous pas prendre de gants pour lui répondre qu'il n'y avait pas plus de droits que les cinquante autres avocats du pays qui étaient avec lui dans l'enceinte de la cour, au même titre que lui, c'est-à-dire en simples curieux.

D'autres avocats, fait remarquer notre confrère, ont reçu dans le temps des honoraires qu'ils n'avaient pas mieux gagnés.

Tout beau, monsieur l'*Electeur* ; il s'agit de M Langelier et pas d'un autre. A chaque jour suffit sa peine, dit un proverbe de Salomon. Quand M. Langelier est à la barre de l'opinion publique, ce n'est pas pour nous faire juger un de ses confrères ; autrement, nous n'en finirions jamais.

Il est donc avéré que M. Langelier n'a pas gagné ses $3000 ; parce qu'il n'avait absolument aucun rôle à jouer dans cette cause. Nous irons plus loin et nous dirons que, puisqu'on était décidé à lui faire encaisser cette somme, il eût mieux valu qu'on la lui donnât sans le faire bouger de Québec.

Les feuilles anglaises d'Ottawa, de Toronto, de Hamilton et d'autres lieux annoncèrent, en effet, que cet avocat se rendait à Ottawa pour figurer dans le grand tournoi qui allait avoir lieu dans l'enceinte de la Cour Suprême.

Le jour décisif arrive. M. Blake prend la parole et se fait admirer comme à l'ordinaire. Après lui, vient M. Mowat qui lui dispute vivement le pompon. Il se rassied enfin et tous les regards se portent alors sur M. Langelier. Les Canadiens-français qui sont dans la salle, vous prennent un air de satisfaction, qui semble dire aux Anglais : *Here comes the conquering hero.*

Hélas ! le héros est un zéro, ce jour là. Il garde de Conrard le silence prudent. C'était bien la peine vraiment d'accourir à toute vapeur des extrémités de la Puissance, de crier dare ! dare ! place ! de se faire annoncer par les cent bouches de la Renommée, pour faire dire de soi

".....et le triste orateur
Demeure enfin muet aux yeux des spectateurs."

Nous n'essaierons pas de décrire la confusion des Canadiens-Français présents à ce fiasco si peu attendu.

Nous n'en voulons point à Me Langelier, qui n'avait pas à parler dans ce procès ; nous réservons nos reproches pour ceux qui l'ont envoyé " dans cette galère." (Nous nous servons là d'une locution proverbiale que les juges de la Cour Suprême ont trop d'esprit pour prendre en mauvaise part.) Sous un certain rapport, nous serions même tenté de féliciter cet avocat.

Dans la *Muette de Portici*, on recommande au pêcheur de parler bas, s'il veut prendre le roi des mers. Me Langelier a fait mieux encore : il n'a point parlé du tout et il a palpé ses $3,000 ; tandis que maîtres Blake et Mowat n'ont touché qu'un millier de piastres chacun.

Aussi, lorsque ces deux messieurs prétendront que leur parole est d'argent, Me Langelier pourra-t-il leur répondre que son silence est d'or.

DEPECHES DU MATIN

(*Service spécial.*)

Mort pendant la traverse

LONDRES, 22— Le capitaine Stephens du "*Peruvian*" est mort pendant la traverse de ce vapeur, de Montréal à Liverpool.

Effroyable Catastrophe en Chine

THANGHAI, 22— La moitié de la ville de Liochow a été détruite par le feu. L'incendie a duré quatre jours. 1200 personnes ont été tuées. 10,000 sont sans asile.

Honneurs à un prélat canadien

DUBLIN, 24—Mgr James V. Cleary, de Kingstown, Ontario, vient d'être appelé à recueillir la succession du Très-Revérend Pierce Power, évêque de Waterford et de Lismore.

Le lepreux de Londres

LONDRES, 22— Le prince de Galles répondant à la demande qu'on lui a faite au sujet du lépreux, vient de déclarer, sur la foi du Dr. Thorne, président de la société Epidémiologique, qu'il y a, en effet, à Londres, un lépreux, qui fait le commerce de la viande de boucherie, et qu'on connait en outre, plusieurs autres bouchers qui sont attaqués de l'éczéma.

Statistiques criminelles

Rien de brutal comme un chiffre, dit-on. C'est selon ; bien des fois, les chiffres les plus véridiques mentent.

Par exemple, les journaux publient en ce moment un petit relevé statistique des meurtres qui se sont commis dans quelques pays, en 1888, et voici le tableau qu'ils nous donnent :

" L'année dernière, il s'est commis 2,470 meurtres en Italie. Viennent au second rang, les Etats-Unis, avec 2,100 meurtres ; ensuite l'Espagne, dont le contingent est de 1,200 ; puis la France avec 662 ; après elle, l'Autriche avec 603 ; et enfin l'Angleterre avec 376 meurtres. "

Ces chiffres, par eux-mêmes, ne signifient pas grand'chose, si l'on ne tient pas compte du chiffre de la population respective de chacun de ces pays.

Disons en chiffres ronds que l'Italie a 29 millions d'habitants ; les Etats-Unis 60 ; l'Espagne 77 ; la France, 37 et demi ; l'Autriche, 22 et l'Angleterre 24 et demi.

Nous trouvons, à l'aide de ces totaux qu'il y a un assassin, sur 11,740 personnes en Italie ; sur 14,166 habitants en Espagne, sur 28,571 aux Etats-Unis, sur 36,486 en Autriche, sur 58,267 en France et sur 65,159 en Angleterre.

Grâce à cette comparaison entre la population d'un pays et le nombre des meurtres qui s'y commettent, nous pouvons nous former une idée plus exacte de la proportion de la classe criminelle. Mais nous ne devons pas même nous en tenir là. Il faut se demander ce que la législation de chaque pays considère comme un assassinat, en anglais *murder*.

Le *murderer* est d'après la définition de Blackstone celui qui tue avec préméditation et par méchanceté. En France, on n'est point si particulier, tout individu qui en tue volontairement un autre est considéré comme un assassin, à moins que ce ne soit en duel. Il en résulte que bien des criminels qui ne sont pas chassés parmi les *murderers* en Angleterre, auraient été grossir le nombre des assassins s'ils avaient commis leur crime en France.

CHEAPSIDE

BARGAIN SPECIAL
Pour cette semaine

Coton épongé uni, pour 22 cts remplaçant avec avantage toute soie épongée.

500 paires de rideaux en dentelles vendues à des prix en bas du prix coûtant

Vente sans réserve de poles de toute sorte pour rideaux.

Job considérable de gants de soie vendus en bas du prix coûtant.

Vente sans réserve de Dolmans et de corsages pour visités perlés.

Voyez notre fond de Dolman impermeables pour demoiselles.

N. B.-Si vous voulez avoir un habillement de bon goût et bien fait allez chez

DUPUIS & NOLIN

FAITES FAIRE VOS
PHOTOGRAPHIES
EN
COSTUMES :-: D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe

AU STUDIO DE
PITTAWAY & JARVIS
117 RUE SPARKS
Téléphone 361

L'HOTEL - CUSHING

UNE VISITE EST SOLLICITÉE — M. Arthur Cushing, bien connu en cette ville par la manière habile avec laquelle il dirigea l'ancienne maison "Cushing" sur la rue Nicholas, vient d'ouvrir sur la rue Sussex, un salon de première classe, où il tiendra toujours des BOISSONS DE PREMIER CLASSE — Toujours en mains des CIGARES de première marque. CUSHING & CO., No. 548 Rue Sussex. — UNE VISITE EST SOLLICITÉE

REMEDE DE PINUS
POUR les HEMORROIDES
Marque de commerce
Onguent PINUS
Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.

SUPPOSITOIRE PINUS—Pour hémorroïdes avec écoulement interne de sang. Remède et préventif sûrs.

Un des principaux ingrédients de ce remède est la gomme pure du Pin blanc du nord.

Mis en boites séparées.

EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS

PREPARE PAR
Pinus Medical Co.,
Ottawa, Ontario.

DOMINION FLOUR STORE
La place où vous pouvez acheter à meilleur marché toutes espèces de grain, farine etc
THOMAS GORMAN
PROPRIETAIRE
36, Carre du Marche By. 36

EDITION COMPLETE
ET
OFFICIELLE
DU DEBAT SUR
LES BIENS DES JESUITES
Dans la Chambre des Communes
OTTAWA, MARS 1889
PRIX - - 25 cents
EN VENTE CHEZ
P. C. GUILLAUME
Rue Sussex

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Reparer vos Balances — ou — INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes. Chèques et Billets en cuivre et en acier. Presses à Sceaux et Mémorials. Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc. Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
No. 175 RUE SPARKS

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR
Habillements de messieurs faits et réparés. Satisfaction garantie.
A. DAOUST, tailleur,
No. 18 rue Nicholas, Ottawa.
'an 9 la

A VENDRE

Un bon Hôtel situé au quai de Brown donnant à la trave se de Papineauville. L'hotel est actuellement occupé. Diagramme des batisses : maison 24 x 30, 1er apartements, et une bonne grande cuisine de 18 x 20 ; une écurie de 20 x 22 ; une remise de 40 pieds et une bonne cour.

Le tout se vendra à grand marché, visitez la place et faites vos offres. Le tout a coûté $2000.

S'adresser à ELOI SENE,
Chapleau, Ont.

LA PLUS
Grande Manufacture
DE
BALANCES
DU
CANADA
Au delà de 100 différents genres de

Vitrines d'exposition améliorées (Show Cases), Tiroirs à argent.

Couteaux et Outils de Bouchers

Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et demandez une liste de prix.
S'adresser à
C. Wilson & Fils
16, RUE ESPLANADE, 16
TORONTO, Ont

LA PEINTURE
-: ENRAILLEE ANGLAISE :-
ET LES
PEINTURES A BAIN
Dans toutes les couleurs à la mode.

On vient de les recevoir par le steamer Michigan, directement des manufacturiers.

Les prix du détail sont de 10 pour cent meilleur marché que partout ailleurs au Canada.

Stock complet et varié.

WM. HOWE.

LOYER & CIE
Nouveau Magasin d'Epiceries
No 226, RUE DALHOUSIE
Coin de la rue de l'Eglise, Ottawa.
M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part du patronage. 21 11 87-1a

TAPIS ! TAPIS
Prélarts.
Sommiers elastiques,
Matelas,
Voitures d'Enfants,
Chaises de repos et sofas
Vous pouvez vous procurer toutes ces marchandises par petits versements à la semaine chez
W. DAVIS
222 RUE WELLINGTON.

Avis pour la Santé
Buvez les célèbres bières et porter de Molsons. Vous pouvez vous les procurer chez E. G. Faulkner, coin des rues Dalhousie et St-André, le seul agent pour les villes d'Ottawa et de Hull. Si vos fournisseurs ne l'ont point, demandez les.

MONTRES ET BIJOUTERIES
Un assortiment complet aux plus bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente sinon l'argent vous sera remis. Reparations de montres avec soin et dans les règles de l'art chez H NOREZ No. 30 rue Rideau, près du pont des Sapeurs

Jos. FORTIER
EPICERIES EN GENERAL
Coin des rues Cumberland et Clarence.
Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes a des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le soussigné compte sur l'encouragement du public.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
— DU CANADA —
"CITIZENS"
FONDEE EN 1864
BUREAU PRINCIPAL : Edifice de la Compagnie d'Assurance "CITIZENS," 181 rue St. Jacques, Montréal.
DIRECTEURS :
Hon. J. J. C. Abbott, Sénateur, Président
Andrew Allan, Ecr., Vice-Président.
Robert Anderson, Ecr | Arthur Prevost, Ecr
Alp Desjardins, M. P. | J. O. Gravel, Ecr.
H. Montagu Allan, Ecr.
William Smith, secrétrés.
G. E. Hart, gérant général
CAPITAL SOUSCRIT - $1 009,800.00
Dépôt au gouvernement fédéral 122,840.00
H. W. SEGUIN, Sous agent. EDWARDS KING, Agent de ville
27 RUE SPARKS, OTTAWA.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de Monuments en Marbre et Granit aux prix contants, afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.
Atelier de Marble et Granit de la Cité
R. BROWN, Prop. 26 rue York

Hotel - Riendeau
Tenu sur le plan Européen et Américain.
64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL
Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des prémisses de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.
On trouvera constamment à cet établissement de première classe des vins, et liqueurs cigares de choix. JOSEPH REINDEAU, Propriétaire.

GEORGE COX
LITHOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR et MEDAILLEUR
85 RUE METCALFE
OTTAWA, ONT.

JULIEN & CIE
Plombiers, Poseurs d'Appareils à Gaz à l'Eau Chaude et à la Vapeur (basse et haute pression).
Tous les ouvrages sont exécutés sous notre direction.
Les ordres sont remplis avec promptitude.
JULIEN & CIE,
466 rue Sussex.

TOUJOURS EN MAGASIN,
TOUTES SORTES DE
SAUCISSES ET BOUDINS
En gros et en détail chez
CHARLES MICHON,
Etal No. 3, Marché By.

A Vendre à bon Marché
Portes et chassis, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez
R. WOODLAND,
38 rue Besserer, près du bassin du Canal

EAUX :-: SULFUREUSES
DE VICTORIA
Sur le chemin de Montreal
Bains ouverts le 4 de mai. Cinq mille d'une charmante promenade en dehors de la ville. La diligence laissera le bureau de poste tous les mercredi et dimanche à 9 heures a.m. et sera de retour à 6 30 hrs p.m. Conditions $1.25 et $1.50 par jour. Les bains sont de 50 centins ou $5 la douzaine.
Pour toute autre information s'adresser à
F. O. RING,
Gérant
Ou par lettres au propriétaire, 461 rue Wellington

CHARRON
A FOURNAISE, "Egg," "Nut," "Stove," est le meilleur charbon mou Américain. Charbon Extra fin et doublement tamiser, venant des mines de Newcastle.
GEO. F. THOMPSON
27, rue Sparks.

Warner's Safe Cure
The Only Cure For Kidney Diseases

UNE INSTITUTRICE DIPLOMÉE pour école élémentaire, sachant très bien le français et ayant plusieurs années d'expérience dans l'enseignement, offre ses services pour l'année 1889-90, pour enseigner dans le comté d'Ottawa, P. Q. Elle peut fournir les meilleures recommandations. S'adresser à ce bureau. 5j 1m

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

Walker, McLean & Blanchet,
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
W. H. Walker. D. L. McLean. C. A. Blanchet.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Supreme et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPRÊME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

F. F. LEMIEUX
Avocat. Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

J. T. JULIEN
273 RUE ST PATRICE
VITRIER, PEINTRE
DECORATEUR,
TAPISSIER ET BLANCHISSEUR.
Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fits Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulanger.e Union. D. LEE, propriétaire.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

E. A. LEPROHON
ARCHITECTE
BUREAU : VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 9.
Résidence, 204 rue Daly, Ottawa

LE PROFESSEUR GAGNON donne la santé au moyen d'un REMEDE SAUVAGE et d'une découverte importante pour la guérison de la Cathaire. Tout le monde sait qu'il n'y a pas une seule maladie dans le monde sans qu'il y ait une racine ou une herbe pour a guérir. PROFESSEUR GAGNON, 289 rue Dalhousie.

J. W. W. WARD,
AVOCAT ETC
— BUREAU —
31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, Ottawa

ROBINSON & CIE
GRAINETIERS et FLEURIST
Marchands de toutes semences, jardinières et potagères, bouquets de fleurs, plantes et toutes sortes d'ouvrages en fleurs pour cérémonies de mariage ou enterrement, une spécialité.
223 Rue Rideau, Ottawa, Ont.